

07.0871.0008
FLa

«Titre»
«prenom» «nom»
«pers2»
«adresse»
«No_postal» «localité»

Prêles, le 9 décembre 2019

Nouveau système de ramassage des déchets ménagers dès le 6 janvier 2020

«Titre»,

Comme convenu, nous nous permettons de revenir sur la mise en place du nouveau système de ramassage des déchets ménagers, système qui entrera en fonction le **6 janvier 2020**. Jusqu'à cette date, le nouveau système de conteneurs semi-enterrés avec système de pesage **ne sera pas actif** et les couvercles resteront verrouillés.

D'ici au 6 janvier 2020, l'ensemble des conteneurs 800 litres restent accessibles comme actuellement. **Jusqu'à fin mars 2020**, une solution transitoire sera mise en place en vue de permettre aux citoyennes et citoyens de terminer leur stock de sacs rouges. A cet effet, des conteneurs 800 litres subsisteront aux emplacements suivants :

Diesse : Battoir et Groisière

Lamboing : Cheval Blanc, Route de Prêles, La Pierre et place de l'ancienne administration communale

Prêles : Chemin des Saigneules, Route de La Neuveville 7, Derrière Montet et Village

Tous les ménages dès quatre personnes reçoivent d'office deux cartes d'accès aux conteneurs. Au besoin, les autres ménages de deux ou trois personnes peuvent obtenir une deuxième carte gratuite sur demande à l'administration. Dans tous les autres cas de figure, une carte supplémentaire sera facturée CHF 20.00, non remboursables en cas de retour, car elles ne peuvent plus être réutilisées.

Vous recevez, en annexe :

- Une ou deux cartes d'accès aux conteneurs no **«carte» / «cartez»**
- Un mode d'emploi avec les instructions d'utilisation.

A l'aide du lien <https://wipe.ecowaste.ch/#plateau-de-diesse> et votre numéro de carte, vous pourrez en tout temps consulter votre compte en ligne (par smartphone, ordinateur ou tablette).

Les personnes ne possédant pas d'accès internet, peuvent contacter l'administration afin d'obtenir l'état de leur compte et, si nécessaire, un extrait de leur compte personnel.

En cas de vol ou de perte, il est indispensable d'avertir immédiatement l'administration afin de bloquer la carte d'accès concernée.

Facturation :

Le prix des déchets sera calculé à 25 ct/kg hors TVA en plus de la taxe de base. Un acompte sera perçu à l'été. Il figurera sur l'habituelle facture d'acompte des taxes communales. Le décompte final de l'année 2020 vous parviendra en début d'année 2021.

Nous restons à disposition pour toute question et espérons que la mise en service de ce système se passera au mieux pour tous les utilisateurs. Si un problème devait survenir, n'hésitez pas à nous le signaler au 032 315 70 70 ou info@leplateaudediesse.ch.

En vous remerciant d'avance de votre lecture, nous vous souhaitons, «Titre», de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

Le Maire



Raymond Troehler

Le Secrétaire



Daniel Hanser

Annexes :

- Carte (s)
- Mode d'emploi